

envoyons par ces présentes dans notre Province, afin que là, votre noviciat terminé, vous puissiez rendre vos vœux au Seigneur pour votre consolation et la nôtre, vous recommandant instamment à tous ceux à qui, durant le voyage, vous demanderez l'hospitalité ; ces lettres seront le témoignage de l'honnêteté de votre vie et de l'intégrité de vos mœurs.

« Donné en notre couvent de Québec, sous notre propre seing et le petit sceau de notre charge, ce septième jour de septembre 1767. »

Le jeune Récollet s'embarqua effectivement à Québec, le lendemain de la fête de son Séraphique Père, le 5 octobre 1767, à bord du « Nancy » navire anglais, sous les ordres du Capitaine Smith. Le vaillant novice eut l'idée d'écrire son journal. Il relate presque uniquement et brièvement le temps qu'il fit chaque jour et la route parcourue. Nous relevons seulement les quelques détails suivants :

Le Frère Chrysostome avait un compagnon de voyage qu'il appelle « M. de Courtemanche ; » tous les deux, ils allaient en France. Mais le « Nancy » devait les débarquer à Douvres en Angleterre ; un autre voilier les y prendra pour les passer à Calais. Or, le 8 octobre, le navire fut assailli par la tempête, le Capitaine perdit sa route. « Dans ce temps le vent devint si furieux et les rousils si gros, que je crus que nous allions périr. M. de Courtemanche m'envoya chercher pour me demander ce qu'il fallait faire, nous promîmes, nous catholiques, de faire chanter une messe solennelle, à l'honneur de sainte Anne, aussitôt que nous serions arrivés à Calais et d'y communier. Nous récitâmes dans ce moment fâcheux les litanies de la Sainte Vierge et celles de sainte Anne. A peine eûmes-nous fini, qu'il sembla que nos prières furent exaucées, car nous aperçûmes l'île aux Oiseaux qui nous fit prendre la bonne route. » La traversée fut relativement courte. Partis de Québec le 5 octobre, ils débarquaient à Douvres le 1<sup>er</sup> novembre suivant, fête de tous les Saints, et trois jours après ils étaient à Calais.

Le Frère Chrysostome Dugast alla terminer son noviciat, fit profession et le 23 septembre 1768 il reçut à Trèves la tonsure et les Ordres Mineurs. Le certificat qui lui fut délivré à cette occasion nous apprend qu'il était de famille au Couvent de Bethléem. (1) Il

(1) Le certificat porte en effet : « *Fr. Chrysostomo Dugast Recollecta Bethleemico.* » Cela ne peut signifier autre chose dans le cas présent que : Récollet